

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

Effectif : 23

Président : Monsieur VILLESECHE

Secrétariat : Madame DETTLING

QUORUM : 12

Membres absents excusés : Mesdames, KHADIR, MARC, GAIDIOZ, et PROVENT
Messieurs ARTHAUD-BERTHET, GRIVA, ARNAUD-GODDET

Membres présents : Messieurs VILLESECHE, PUTHON, DROUX, MARTIN,
COUTURIER et VANDURME
Mesdames BARBIER, DETTLING, POLLIER, CHEVARIN,
COZLIN, DESMARIEUX, CHAKRI, REYMOND-LARUINA, YVON,
MACHET et BOUVIER,

Membres présents : 16 à 18 h 05

Membres présents : 17 à 18 h 20 (arrivée Mme BARBIER)

Date de la convocation : 15 octobre 2018

<u>I – AFFAIRES GENERALES</u>	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>Le chef d'établissement remercie les membres élus de leur présence et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Le quorum étant atteint, M. Le Principal ouvre le 1er CA de l'année scolaire à 18 h 05 avec 16 personnes.</p> <p>Approbation du PV du CA du 02 juillet 2018</p>	
<p>Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>M. le Principal annonce les modifications de l'ordre du jour :</p> <p>- informations diverses en fin de séance.</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

<p>Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 6 novembre 2018</p>	
<p>Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>Mme Dettling accepte d'être la secrétaire de séance.</p> <p>M. le Principal rappelle le règlement intérieur du conseil d'administration et le soumet au vote après avoir rappelé les horaires de début et de fin de séance avec report au prochain conseil d'administration des thèmes non abordés si le temps imparti est écoulé. Il demande également si l'envoi des documents par messagerie est possible pour tous les membres afin de limiter la consommation papier (voir annexe)</p>	
<p>Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>I - Installation du CA et des différentes instances et conseils : voir les compositions en annexe</p> <p><u>Commission permanente :</u></p> <p><u>Conseil de discipline :</u> <u>Commission d'hygiène et de sécurité :</u></p> <p>Arrivée à 18 h 20 de Mme Barbier, membre du C.A.</p> <p><u>Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté :</u> <u>Commission des fonds sociaux :</u></p> <p>II - Bilan de rentrée 2018</p> <p>Le collège accueille 350 élèves à cette rentrée pour 16 divisions. L'effectif attendu pour cette année scolaire est en légère baisse suite à de nombreux déménagements prévus cet été et non réalisés ainsi que des changements d'orientation. Il évoque d'autre part le décès d'une élève de 6^{ème}, dans un cadre privé, juste la veille du départ en séjour d'intégration. Les effectifs des classes sont donc réduits et permettent de travailler dans de bonnes conditions de travail.</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

M. le Principal explique les noms de classes attribués pour cette année scolaire sur le thème de la Savoie, et, pour les personnes, en respectant la parité homme/femme :

Niveau 6^{ème} = 4 noms de massifs savoyards

Niveau 5^{ème} = 4 noms de lacs savoyards

Niveau 4^{ème} = 4 noms de savoyard(e)s célèbres

Niveau 3^{ème} = 4 noms de scientifiques

Le personnel enseignant est composé de 30 personnes dont :

- 2 professeurs stagiaires en lettres
- 5 postes partagés (maths, italien, allemand, SVT et SPC)
- 3 postes définitifs créées (EPS/ Italien/HG)
- Vie scolaire : 3 ETP postes AED
- AS (Mme Foglia): tous les jeudis matins
- Psy En (Mme Seniguer) : un jeudi sur 2
- T.O.S : 6 personnes du Département

Inclusion scolaire :

- Niveau 6^{ème} : 7 élèves ont un PAP (mis en place par les médecins scolaires)
- 8 élèves encadrés par un ou une AVS et des demandes en attente.

Retard d'un an et plus à l'entrée de la 6^{ème} :

En baisse suite aux mesures prises par le gouvernement pour éviter le redoublement.

Bourses des collèges :

58 élèves sont boursiers cette année scolaire.

M. le Principal rappelle les taux ainsi que les montants annuels attribués aux familles bénéficiaires de ces aides sociales, versées en fin de chaque trimestre :

Taux 1 à 105 € : 25 élèves

Taux 2 à 288 € : 23 élèves

Taux 3 à 453 € : 10 élèves

Il remercie vivement Mme Reymond-Laruina, secrétaire du collège et membre du conseil d'administration, pour son investissement dans la gestion de ce dossier.

Brevet du collège :

La réussite au brevet est de 81 % pour les élèves du collège. La baisse est générale pour le département.

Organisation scolaire :

1 : API en 6^{ème} (Ateliers Pédagogiques Innovants)

Les API sont une nouveauté à cette rentrée scolaire afin de renforcer la liaison avec le primaire (CM2/6^{ème}), de personnaliser

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

l'accueil des élèves de 6ème au collège et de proposer des projets innovants à tous. Les élèves ont été surpris du fonctionnement mais sont maintenant demandeurs. Un bilan sera fait en fin de chaque période. La participation aux API est obligatoire pour les élèves repérés.

Le dossier de chaque élève a été étudié afin de déterminer ses besoins selon 4 types :

- Maîtrise de soi : stress, confiance en soi, relations aux autres, attention et concentration
- Maîtrise des compétences disciplinaires
- Maîtrise méthodologique : organisation du travail
- Maîtrise de l'écriture : graphisme

Chaque atelier accueille 10 élèves au maximum et pourra être animé par divers adultes, les vendredis après-midi :

- AVS
- infirmière
- professeur
- autres : CPE, AED, documentaliste, cop, assistante sociale, Personne extérieure...

2 : AP

Classes de 6^{ème} :

- Accompagnement personnalisé en demi-classe (lettres + anglais + maths)
- Projet API du vendredi après-midi

Classes de 5^{ème} :

- EPI

Classes de 4^{ème} :

- Accompagnement personnalisé en demi-classe (lettres + maths + anglais)
- EPI

Classes de 3^{ème} :

- Accompagnement personnalisé en demi-classe (lettres+ maths)
- EPI

Les EPI sont installés depuis la mise en place de cette réforme afin de créer du lien entre les matières et de travailler autrement.

Exemples d'EPI :

Classes de 5^{ème} : EPI

- 4 classes de 5èmes : EPI EPS / SVT « sports et santé » - Corps, Santé, Bien être et sécurité (parcours santé)

Classes de 4^{ème} :

- EPI « stéréotypes » allemand, italien et anglais

Classes de 3^{ème} :

- EPI Lettres/Techno : « stage en entreprise » - Monde Economique et professionnel (**Parcours Avenir**)

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

Répartition des IMP :

IMP = Indemnité pour Mission Particulière

- Application du décret n°2015-475 du 27 avril 2015
- Missions à présenter, pour avis, au CA
- Ces missions ne relèvent pas du service des enseignants
- Ce nouveau dispositif se substitue à la rétribution d'HSE...

M. le Principal explique les missions et les attributions d'indemnités pour chaque professeur concerné.

Nom - prénom de l'enseignant ou du CPE assurant la mission	Corps	Discipline d'enseignement	Mission particulière description	Taux de rémunération IMP parmi les 5 taux possibles (312.5/625/1250/2500/3750)
GRIVA Jean Lou	PEGC	SVT /SPC	Référent pour les ressources et usages pédagogiques	2 IMP
MARTIN Renaud	Certifié	EPS	Coordination + projets	1 + 0.5 IMP
FAUROUX Agnès	Certifié	EPS	Coordination API	1 IMP
GENTIT Ana Maria	Certifié	LM	Projet artistique et culturel (objectif 3 du Contrat d'objectif)	1 IMP
KOPAC Tiphonie	Certifié	Arts Pla	Coordination « Tintin »	0.5 IMP
LETOURNEAU Cosette	Certifiée	DOC	CCY : objectif 3 CO	0.5 IMP
NALLET Béatrice	Certifiée	Anglais	Voyage en GB	0.25 IMP
ARTIGLIA Alain	Certifiée	Anglais	Voyage en GB	0.25 IMP
DESSMARIEUX Hélène	Certifiée	Anglais	Voyage en GB	0.25 IMP

Actions et sorties 2018 :

Le planning officiel sera présenté lors du prochain conseil d'administration, après validation au conseil pédagogique du jeudi 8 novembre 2018 :

- Niveau 6^{ème}: plan nordique décembre/janvier/février 2018

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

- Voyage en Grande Bretagne : niveau 3^{ème}
- Tous les niveaux : semaine à un autre rythme du 8 au 12 avril 2019
- Dispositif « Artistes au collège » avec le CD 73: la compagnie « les petits détournements » sera au collège du 11 février au 15 février avec les classes de 6^{ème}
- Actions dans le cadre du Conseil Ecole – Collège pour les élèves de 6^{ème}

Voyage en Grande Bretagne :

A l'initiative des professeurs d'anglais, le voyage "Horizons du Monde" a été retenu en juillet 2018 parmi les 3 devis reçus. Il avait été évoqué au dernier conseil d'administration, pour la période du 30 mars au 5 avril 2019 dans la région de SWANSEA sur une base de 81 élèves.

Ce projet pédagogique correspond au contrat d'objectif pour l'axe 2 avec l'ouverture culturelle et en lien avec l'EPI Street Art et pour l'axe 3 sur le vivre ensemble.

Nombre de participants élèves	81
Nombre d'accompagnateurs	7
Participation demandée aux familles	300 €
Participation demandée au FSE	5 400 €
Coût du Voyage	31 592 €

Mme Desmarieux explique l'itinéraire et le déroulé du voyage, ainsi que les actions prévues et mises en place pour rapporter des fonds au foyer du collège.

Une inquiétude est formulée par M. Puthon sur les éventuels effets du Brexit. Une attention particulière sera bien sûr donnée sur l'obligation des papiers nécessaires pour la sortie du territoire.

M. le Principal soumet aux membres du conseil d'administration le vote pour la participation des familles à hauteur de 290 €.

Votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

ADOPTION DE L'ACTE

M. le Principal soumet aux membres du conseil d'administration, le vote pour le don du foyer socio-éducatif du collège pour un montant global de 5400 €, voté lors de la réunion du FSE du 16 octobre 2018.

Votants : 17

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

Recrutement de personnels de droit privé (AVS)

Suite à une demande de la direction Académique de la Savoie, M. le Principal demande l'autorisation de recrutement un personnel de droit privé pour l'implantation d'un support de 0.5 ETP d'AVS à compter du 1^{er} octobre. A ce jour aucun nom n'a été proposé.

Mme Barbier apporte l'explication à M. Puthon : les écoles qui dépendent des Communes n'ont pas d'autonomie financière et ne peuvent donc pas être employeur. Le collège de proximité est donc l'établissement employeur, d'où cette demande de gestion.

Votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

BILAN FINANCIER SEJOUR D'INTEGRATION :

Nombre de participants élèves	94
Participation des familles	1410,00 €
Participation du FSE	940,00 €
Participation du collège	376.50 €
Participation Plan Montagne CD73	4325.50 €
Coût du Voyage	7052,00 €

Destination : REFUGE LA GITTAZ - BEAUFORTAIN

4 groupes de 6èmes :
lundi 10 et mardi 11 septembre 2018 = 1er groupe (23 élèves)
mardi 11 et mercredi 12 septembre = 2ème groupe (25 élèves)
mercredi 12 et jeudi 13 septembre = 3ème groupe (23 élèves)
jeudi 13 et vendredi 14 septembre = 4ème groupe (23 élèves)

M. le Principal explique le drame pour la famille d'une élève de 6ème qui s'est noyée le mercredi juste avant le départ pour le séjour d'intégration du jeudi.

M. Martin remercie au nom du collège le Conseil départemental de la Savoie pour cette action qui est reconduite chaque année avec une organisation très bien rodée maintenant vers le site magnifique de La Giettaz. Les trajets de randonnée sont très accessibles et l'organisation

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

<p>permet d'accueillir les élèves classe par classe.</p>	
<p>Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>M. le Principal demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation d'ester en justice afin de représenter le collège en cas de nécessité.</p>	
<p>Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

<u>III- Questions financières</u>	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>1 : Délégation de compétence au chef d'établissement pour signer les marchés publics à incidence annuelle (voir seuil en annexe)</p> <p>Le Conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés publics dont l'incidence est annuelle, Le chef d'établissement est autorisé à signer, dans les conditions fixées par le code des marchés publics et dans la limite des crédits ouverts au budget inférieur à 25 000 € HT (demande de devis) Depuis le lundi 1er octobre 2018, tous les acheteurs ont dorénavant l'obligation de dématérialiser les procédures de passation des marchés publics dont la valeur estimée du besoin est égale ou supérieure à 25 000 € HT (profil acheteur AJI - ANT98 du 02/07/18) Cette autorisation est valable jusqu'à la publication d'une nouvelle délégation accordée par les membres du conseil d'administration à l'issue de son prochain renouvellement. Les prochains voyages ou contrats supérieurs à 25 000 € HT devront passer par le profil acheteur AJI.</p>	
<p>Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>2 : les contrats annuels d'entretien ou de maintenance</p> <p>Un acte non transmissible du CE rattaché à l'acte de délégation de signature du CA au CE sera établi avec reconduction expresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SR Dauphiné Savoie : entretien et vérification du système de sécurité incendie - NEOPOST : machine à affranchir - Charvet La Mure Bianco : approvisionnement en fuel - Antargaz FINAGAZ : contrat sérénité pour le gaz propane - SME environnement : vidange bac à graisse - ABS : vérification extincteurs - BUREAU VERITAS : vérification électrique et gaz - IGIENAIR : nettoyage et dégraissage extractions buées hottes 	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

- CBF pro : vérification des appareils de cuisson
- LA POSTE : abonnement boîte postale annuel
- ETT Telecom : maintenance téléphone-autocom
- SCHINDLER : maintenance ascenseur et monte charges du collège

Votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

3 : Les Contrats pluri-annuels

2019-2020 - PRO SERVICES ENVIRONNEMENT - dératisation et désinsectisation ; le prochain contrat sera annuel et sur bon de commande.

2019-2020 - BSO / GRENKE - location entretien photocopieurs ; le prochain contrat sera soumis dans le profil acheteur AJI.

2019-2020-2021 - E2S - entretien d'équipements de génie climatique du collège et des logements de fonction ; le prochain contrat sera soumis dans le profil acheteur AJI.

Groupement d'achats :

2018-2019 - SAVOIE LABO - groupement achats avec le lycée Vaugelas de Chambéry - contrôle hygiène sanitaire SRH + contrôle eau

TELEPHONIE :

Une nouvelle offre de téléphonie a été proposée au collège en mars, ce qui a permis une baisse d'environ 100 € pour 2 mois. Cette offre a été directement validée par téléphone suite à la demande de Mme Dettling de recevoir par courrier les contrats ORANGE à la demande de M. l'agent comptable. Le contrat "équilibre" est un engagement sur 2 ans, à compter du 29 mars 2018 au 28 mars 2020, et reconduit si non dénonciation.

Donc, suite au rejet du mandatement d'une facture par M. l'Agent comptable, M. le Principal avait demandé aux membres du C.A. du 02/07/18 la validation de ces contrats de téléphonie. L'autorité de contrôle pour l'Education Nationale (SICAC) n'a pas validé les actes et nous demande la rectification des contrats par Orange.

Après de longues heures de débat et d'attente, Mme Dettling a enfin trouvé une interlocutrice qui à son niveau ne pouvait que refaire un nouvel engagement... Le dossier a donc été transféré au

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

service juridique d'Orange sans résultat à ce jour.
Après concertation avec la responsable du service du contrôle des actes administratifs du SICAC, M. le Principal soumet au vote des membres du C.A les 3 avenants suivants :

Ligne Standard :

Avenant aux conditions spécifiques du contrat téléphonique d'Orange pour la ligne 04 79 36 72 34 pour la période d'engagement de 24 mois et sans tacite reconduction

Votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

Ligne Fax :

Avenant aux conditions spécifiques du contrat téléphonique d'Orange pour la ligne 04 79 36 72 94 pour la période d'engagement de 24 mois et sans tacite reconduction

Votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

Ligne Ascenseur :

Avenant aux conditions spécifiques du contrat téléphonique d'Orange pour la ligne 04 79 62 68 96 pour la période d'engagement de 24 mois et sans tacite reconduction.

Votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

Mme BARBIER explique que le projet du conseil départemental de la Savoie est de prendre en charge toute la téléphonie fixe des 38 collèges publics. C'est un gros dossier qui permettra à terme de faire des économies et d'éviter ce genre de problème et qui sera centralisé au Conseil Départemental de la Savoie.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

<p>4 - dénonciation des conventions de fournitures des repas aux personnels en service partagé, courrier du rectorat du 18 septembre 2018 (voir annexe)</p>	
<p>Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>5 : dénonciation des conventions de fournitures des repas aux Psy En, courrier du rectorat du 18 septembre 2018 (voir annexe)</p>	
<p>Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

III- Remarques diverses	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>M. Le Principal donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - semaine de stage de découverte professionnelle des 3^{ème} (EPI – Parcours Avenir) du 12 au 16 novembre 2019 - Une assistante en anglais est en poste depuis début octobre ; elle est de nationalité Porto Ricaine. - le CA 2 est fixé au lundi 26 novembre 2018 avec la présentation du budget 2019 - Un point rapide est fait sur l'installation des 3 salles modulaires qui sont opérationnelles depuis le 3 septembre. Elles ont été livrées dans les délais prévus. <p>M. le Principal et Mme Dettling remercient vivement à cette occasion M. Maitrehanche," référent travaux" du conseil départemental, pour tout l'investissement remarquable dans son travail et sa réactivité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - informatique (tablettes et wifi) : les bornes WIFI sont à ce jour installées et la livraison des tablettes est prévue en décembre. La formation des enseignants reste à mettre en place. <p>M. Martin demande à Mme Barbier, représentante du conseil départemental, comment faire pour que les professeurs d'EPS puissent bénéficier des tablettes, car le login ne passe pas à l'extérieur du collège. Mme Barbier a bien noté la demande pour un jeu de 10 tablettes spécifiques pour l'EPS mais explique que le problème n'a pas été analysé et que le collège, pour le moment, doit essayer de renouveler les mini-tablettes existantes en prélevant éventuellement sur les fonds de réserve. Elle précise par ailleurs que le budget informatique du CD 73 a quadruplé depuis 2 ans !</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 VPI ont été installés durant les vacances de Toussaint mais à ce jour, ne sont toujours pas calibrés pour fonctionner.... - des ventes à l'occasion de la foire de la Ste Catherine vont être organisées pour rapporter des fonds au foyer socio-éducatif du collège afin de pouvoir financer des projets pédagogiques (sorties ou voyages) <p>Un point sur les travaux qui ont eu lieu durant les vacances de Toussaint :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intervention de l'ONF : 1 journée de travail mais tout n'a pas été réalisé. Il est même très regrettable voire inadmissible que les déchets verts restent encore au sol. A quand la fin de ce chantier ?? - réfection des volets des logements de fonction : les travaux durent beaucoup plus longtemps qu'annoncés. Les personnes logées ont passé toutes les vacances de Toussaint avec Des aller-retour des peintres dans les appartements. Il a été difficile de communiquer avec eux car de 	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

nationalité polonaise.
M. le Principal invite le conseil au verre de l'amitié.
A 19 h 45, M. le Principal lève la séance.

La secrétaire de séance
Mme Dettling

Le Président
M. Villeseche

ANNEXE

**COMPOSITION DE LA COMMISSION HYGIENE ET SECURITE
Collège CHARLES DULLIN - YENNE
Année scolaire 2018-2019**

14 membres

L'Equipe de Direction et de Gestion:

- **Principal:** Monsieur VILLESECHE Pierre
- **Adjoint Gestionnaire :** Madame DETTLING Pascale
- **Conseillère principale d'éducation :** Madame POLLIER Anne-Marie

1 Représentant du Conseil Départemental:

- Mme BARBIER

2 représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation :

- M. DROUX
- M. GRIVA

1 représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, sociaux et de santé :

- MME YVON

2 représentants élus des élèves :

- Nathan VANDURME
- Louis COUTURIER

2 représentants élus des parents d'élèves :

- M. ARNAUD-GODDET
- Mme BOUVIER

Les experts :

- Médecin de prévention :
- Médecin de l'éducation nationale :
- Infirmière : Madame YVON Laurence
- M GARDAN

**COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE
Collège CHARLES DULLIN - YENNE
Année scolaire 2018-2019**

12 membres

L'Equipe de Direction et de Gestion:

- **Principal:** Monsieur VILLESECHE Pierre
- **Adjoint Gestionnaire :** Madame DETTLING Pascale

Représentant du Conseil Départemental:

- Madame BARBIER

3 représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation :

- Mme DESMARIEUX
- M. GRIVA
- M. MARTIN

1 représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, sociaux et de santé :

- Mme REYMOND

1 représentant élu des élèves :

- Louis COUTURIER

-

3 représentants élus des parents d'élèves :

- Mme COZLIN
- Mme MACHET
- M. ARNAUD GODDET

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

**COMPOSITION DE LA COMMISSION des FONDS SOCIAUX
Collège CHARLES DULLIN - YENNE
Année scolaire 2018-2019**

8 membres

L'Equipe de Direction et de Gestion:

- **Principal:** Monsieur VILLESECHE Pierre
- **Adjoint Gestionnaire :** Madame DETTLING Pascale
- **Conseillère principale d'éducation :** Madame POLLIER Anne-Marie

1 représentant élus des personnels d'enseignement et d'éducation :

- Mme DESMARIEUX

1 représentant élu des élèves :

- Tom MALAGIÈS

1 représentant élu des parents d'élèves:

- Mme BOUVIER

Les experts :

- L'assistante sociale : Mme Foglia Oriane
- L'infirmière : Madame Yvon laurence

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 1 du mardi 6 novembre 2018**

**COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSEIL DE DISCIPLINE
Collège CHARLES DULLIN - YENNE
Année scolaire 2018-2019**

13 membres

L'Equipe de Direction et de Gestion:

- | | |
|---|----------------------------|
| - Principal: | Monsieur VILLESECHE Pierre |
| - Adjoint Gestionnaire : | Madame DETTLING Pascale |
| - Conseillère principale d'éducation : | Madame POLLIER Anne-Marie |

4 représentants du personnel enseignant et d'éducation:

- MME CHAKRI
- M. DROUX
- M. GRIVA
- M. MARTIN

1 représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, sociaux et de santé :

- MME YVON

3 représentants élus des parents d'élèves :

- MME MACHET
- MME BOUVIER
- M. ARNAUD-GODDET

2 représentants élus des élèves :

- Louis JACQUEMIN
- Nathan VANDURME

**COMPOSITION DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE
ET A LA CITOYENNETE
du Collège CHARLES DULLIN à YENNE
Année scolaire 2018-2019**

13 membres

L'Equipe de Direction et de Gestion:

- **Principal:** Monsieur VILLESECHE Pierre
- **Adjoint Gestionnaire :** Madame DETTLING Pascale
- **Conseillère principale d'éducation :** Madame POLLIER Anne-Marie

1 représentant du Conseil Départemental :

- Mme BARBIER

1 représentant de la commune siège :

- M. Puthon

2 représentants des personnels sociaux et de santé :

- Mme YVON Laurence
- Mme FOGLIA Oriane

2 représentants des personnels enseignants :

- MME CHAKRI
- M. MARTIN

1 représentant des élèves :

- Nathan VANDURME

2 représentants des parents d'élèves :

- MME COZLIN
- MME MACHET